



congés sans solde imposés par l'empl

Par **lyramendes**, le 13/12/2011 à 18:18

Bonjour, je suis assistante vétérinaire et ma patronne ferme 1 samedi minimum par mois pour voir sa fille et donc je suis obligé de poser mes congés seulement maintenant je n'en ai plus. Donc elle me dit de prendre des congés sans solde mais ce n'est pas moi qui ne veux pas travailler et j'ai besoin de l'argent que je gagne. je ne peux pas me permettre de perdre de l'argent alors que je n'ai pas demandé à ne pas travailler.
est-ce légal de nous obliger à prendre des congés sans soldes ?
Que puis-je faire ?

Par **janus2fr**, le 13/12/2011 à 19:12

Bonjour,
Votre employeur ne peut pas vous imposer des congés sans solde. Surtout pour des fermetures répétées d'une journée...